

## ***Stabilité des jeunes placés en famille d'accueil : un travail de collaboration nécessaire entre les intervenants des ressources et les intervenants de l'application des mesures***

PATRICIA BOUCHARD, agente de planification,  
programmation et recherche

Au cours des trente dernières années, nombreux chercheurs se sont intéressés à l'importance de la stabilité du milieu de vie sur le développement de l'enfant (McCarthy, 2004 ; Palmer, 1996 ; Newton, Lintrownik & Landsverk, 2000 ; Steinhauer, 1996 ; Gauthier, Fortin & Jéliu, 2004).

Pour l'année 2010-2011, 1080 placements en ressources de type familial (RTF) ont eu lieu au CJ de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU, 2011). Pour ces jeunes, retirés de leur milieu naturel, les déplacements d'une famille d'accueil à une autre impliquent une rupture de lien supplémentaire pouvant avoir des conséquences importantes sur leur développement (Gauthier, Fortin & Jéliu, 2004). Ces événements sont susceptibles de générer du stress et de poser des défis d'adaptation majeurs pour l'enfant (Savard, 2009). Par ailleurs, les impacts de ces successions de milieux se font sentir tant pour le jeune placé, pour les familles d'accueil et biologique que pour l'organisation (Savard, 2009). Malgré les conséquences multiples qui leur sont associées, les déplacements d'enfants d'une famille d'accueil à une autre sont perçus comme « pratique courante » en centre jeunesse.

### ***❖ Questions de recherche***

De l'avis des intervenants des ressources, une meilleure compréhension des phénomènes de déplacement pourra amener une bonification de la pratique auprès des jeunes placés et leurs

familles d'accueil et assurer la stabilité des placements. Ainsi, une équipe RTF a voulu connaître l'ampleur du phénomène, identifier dans quelles situations les déplacements sont les plus fréquents et préciser quelles sont les pratiques réalisées à ces occasions.

Afin de répondre à ces questions, trois groupes ont été interrogés dans le cadre d'un projet d'évaluation des pratiques (PEP)<sup>1</sup> : les intervenants du secteur des ressources et de l'application des mesures et les familles d'accueil.

### ***❖ Portrait et motifs des déplacements***

Durant l'année 2010-2011, 322 fins de placement ont eu lieu. En se concentrant uniquement sur les déplacements d'une ressource vers une autre, 107 déplacements ont été repérés, ce qui correspond au tiers des fins de placement enregistrées au cours de l'année. Ces derniers touchent 55 filles et 52 garçons différents âgés de 12,8 ans (ÉT = 4,1) en moyenne. Ces déplacements s'effectuent le plus souvent à la demande de la ressource (famille d'accueil) ou à la demande du jeune ou pour trouver une ressource mieux adaptée aux besoins du jeune.

Alors que les familles d'accueil associent les éléments remettant le placement en cause aux comportements du jeune et son profil, les intervenants semblent, pour leur part, accorder davantage d'importance aux motifs liés aux capacités des familles d'accueil à bien répondre aux besoins du jeune.

<sup>1</sup> Le Projet d'évaluation des pratiques (PEP), mis en œuvre au CJQ-IU depuis 2006, favorise l'appropriation d'une démarche évaluative par les intervenants. En équipe, ces derniers s'interrogent sur leurs services, leurs programmes et leurs interventions et tentent de trouver des réponses satisfaisantes à leurs questions. Onze équipes ont réalisé un projet PEP jusqu'à maintenant.

❖ *L'intervention réalisée...*

Bien que le travail de collaboration réalisé par les intervenants des ressources et de l'application des mesures soit perçu positivement, davantage de concertation est souhaitable afin d'optimiser l'efficacité des services offerts aux familles d'accueil, d'abord dans leur travail quotidien, mais surtout lors des situations de déplacements.

Étant donné que cette étude a mis en lumière les éléments qui amènent une famille d'accueil à remettre un placement en question, les intervenants devront être attentifs à ces signaux et mettre en place des services afin d'agir en prévention et mieux répondre aux besoins des familles d'accueil dans ces situations particulières.

Pour obtenir le texte intégral, consultez le rapport *Les « dés placés » ce n'est pas un jeu, mais un enjeu* sur le site web du CJQ-IU.

❖ *Références*

CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC – INSTITUT UNIVERSITAIRE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, Beauport (Québec), 69 p.

MCCARTHY, G. (2004). "The Developmental Histories of Children Who Experience High Levels of Placement Instability in the Care System". *Adoption and Fostering*, 28 (4), 60-65.

PALMER, S.E. (1996). "Placement stability and inclusive practice in foster care : An empirical study". *Children and Youth Services Review*, 18 (7), 589-601.

NEWTON, R.R. • A.J. LITROWNIK • J.A. LANDSVERK (2000). "Children and youth in foster care : disentangling the relationship between problem behaviors and number of placements. *Child abuse and Neglect*, 24 (10), 1363-1374.

STEINHAEUER, P.D. (1996). *Le moindre mal : la question du placement de l'enfant*. Traduit par DENISE MARCHAND. Les Presses de l'Université de Montréal.

GAUTHIER • FORTIN • JÉLIU (2004). "Clinical Application of Attachment Theory in Permanency Planning for Children in Foster Care : The Importance of Continuity of Care. Infant" *Mental Health Journal*, 25 (4), 379-396.

SAVARD, A.-C. (2009). *Trajectoires de placement, déplacements et facteurs associés : Portrait de la situation des jeunes du Centre jeunesse de Québec*. Mémoire de maîtrise. Université Laval – École de service social, 100 p.

*Stabilité des jeunes placés en famille d'accueil : un travail de collaboration nécessaire entre les intervenants des ressources et les intervenants de l'application des mesures*

**Patricia Bouchard**, agente de planification, programmation et recherche

L'objectif de la présente étude est de mieux comprendre le phénomène de déplacement que peuvent vivre les jeunes placés dans une ressource de type familial (RTF). Plus précisément, une équipe RTF a voulu 1) connaître l'ampleur du phénomène, 2) identifier dans quelles situations les déplacements sont les plus fréquents et 3) préciser quelles sont les pratiques réalisées à ces occasions. Afin de répondre à ces questions, trois groupes ont été interrogés dans le cadre d'un projet d'évaluation des pratiques (PEP), soit les intervenants du secteur des ressources, ceux de l'application des mesures ainsi que les familles d'accueil. Les résultats démontrent que 322 fins de placement ont eu lieu au cours de l'année 2010-2011. Sur ce nombre, le tiers concerne uniquement des déplacements d'une ressource de type familial vers une autre. Ces derniers touchent 55 filles et 52 garçons âgés en moyenne de 12,8 ans. Les déplacements s'effectuent le plus souvent à la demande de la famille d'accueil ou du jeune ou pour trouver une ressource mieux adaptée aux besoins de ce dernier. Les principales raisons évoquées par les familles d'accueil pour justifier les déplacements ont trait aux comportements du jeune et à son profil alors que les intervenants semblent, pour leur part, accorder davantage d'importance aux motifs liés aux capacités des familles d'accueil à bien répondre aux besoins du jeune. Enfin, davantage de concertation ressort comme étant souhaitable afin d'optimiser l'efficacité des services offerts aux familles d'accueil, d'abord dans leur travail quotidien, mais surtout lors des situations de déplacements.